

DEC130787DR02

Décision portant cessation de fonctions de Mme Cécile Pebay, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 121966DR02 du 03/07/2012 portant nomination de Mme Cécile Pebay aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Cécile Pebay, dans l'unité du CNRS n°8640, à compter du 01/04/2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 05/03/2013

Le directeur de l'unité
Ludovic Jullien

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges